

Un vent de contestation anti-éolien frémit dans le sud

Tandis que la construction du premier parc éolien du département devrait débuter cette année à Saint-Pompain, des associations du Mellois tentent de structurer une opposition aux projets envisagés dans le sud.

Les projets d'implantation d'éoliennes dans les Deux-Sèvres commencent à susciter des questions. La région du SIEDS et plusieurs sociétés privées prospectent méthodiquement depuis quelques années le département, particulièrement propice dans certaines zones à l'installation de ce type de machines destinées à la production d'électricité.

Les premiers mâts de mesure de la force du vent sont apparus en Gâtine en 2002 avant d'essayer sur tout le territoire. Des batteries d'études (d'impact, ornithologiques, etc...) ont été lancées en parallèle. Dans plusieurs sites, des demandes de permis de construire ont d'ores et déjà été déposées. Mais seul le parc des Pierres plates, à Saint-Pompain, a obtenu à ce jour une autorisation en bonne et due forme. Sans opposition notable, ce qui n'est pas le cas partout.

En effet, des voix discordantes commencent à se faire entendre dans le sud des Deux-Sèvres. L'association pour la protection de la nature et de l'environnement de la commune de Clussais-La Pommeraiie s'inquiète du projet élaboré à Saint-Martin-lès-Melle (six éoliennes) et des onze éoliennes projetées par le SIEDS sur les communes Montigné, Saint-Romans-lès-Melle, Celles-sur-Belle et Périgné. « La communauté anglaise, très présente dans cette région, se mobilise beaucoup contre cela » commente Maurice Pilato, le président de l'association. « En ce qui nous concerne, nous ne sommes pas opposés par principe aux éoliennes. Mais c'est la taille de ces engins, les aspects négatifs de leur installation et l'opacité qui entoure l'élaboration des projets que nous dénonçons. »

La tonalité du discours s'avère à

peu près similaire dans la toute nouvelle association Vent de folie cellois, officiellement déclarée en préfecture le 21 janvier dernier et localisée à Verrines-sous-Celles.

" Nous ne sommes pas contre l'éolien en général mais contre l'éolien à l'échelle industrielle "

« Nous espérons arriver à cent adhérents à la fin de ce mois de mars », explique Pascal Caillon, le président local d'un mouvement (vent de colère) très actif sur l'ensemble du territoire national, via internet. « Une première réunion d'information a réuni 150 personnes, une pétition compte déjà 400 signatures. Chaque jour, nous recevons de nouvelles adhésions. Nous ne sommes pas contre l'éolien en général, mais contre l'éolien à l'échelle industrielle, pour l'éolien à échelle humaine. Et au-delà des projets qui nous concer-

nent, nous avons l'ambition de fédérer les opposants de tout le département. »

La mise en service en septembre dernier du premier parc éolien du Poitou-Charente, à Saint-Crépin, en Charente-Maritime, n'est peut-être pas étrangère à cette brusque montée de la contestation dans le sud du département. Des riverains se plaignent du bruit généré par les pales en mouvement. Le porteur de projet, la société française des éoliennes, a opté pour un arrêt total chaque nuit. La préfecture de Charente-Maritime a ordonné à la DDASS (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) de procéder à une étude exhaustive de la réalité de ces éventuelles nuisances sonores. Le travail, en cours, ne sera pas bouclé avant l'été prochain.

En attendant, les rumeurs de tous ordres, rarement scientifiquement étayées, se multiplient autour d'équipements qui intriguent. Et ce nouveau climat ambiant, s'il se développe, pourrait contrarier le développement d'une production d'énergie propre, renouvelable et décentralisée.

Philippe JOUNIER

Les projets de parcs éoliens dans le département

